



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ADEME

Question écrite n° 130313

Texte de la question

Mme Anny Poursinoff alerte M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur un projet de décret relatif au pouvoir des préfets sur les directions territoriales des établissements publics et qui placerait ainsi l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) sous la direction du préfet. Elle l'alerte sur les risques induits pour les compétences, l'efficacité et l'autonomie de l'ADEME. Ce projet de décret, en organisant la mise sous tutelle des directions régionales de l'ADEME, conduirait à l'abandon de la politique de partenariat entre l'ADEME et les collectivités territoriales, à l'affaiblissement des actions locales et remettrait en cause la neutralité de son expertise. Or les actions conduites par l'ADEME sont essentielles pour mettre en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement et du développement durable, aussi bien pour les particuliers que pour les collectivités territoriales ou les entreprises. Aussi, elle lui demande de revenir sur ce projet de décret et de garantir l'indépendance de l'ADEME.

Données clés

Auteur : [Mme Anny Poursinoff](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130313

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2186

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)